

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 5 JUILLET 2022**

\*\*\*\*\*

**Présents** : Monsieur HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir** : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. BOUNINE), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. DESPLAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), MM. RAMALHO (pouvoir à M. WILS), CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

**Absent** : M. DESPLAT

**Secrétaire de séance** : M. WILS

**22 - 91 - FETES D'ORTHEZ 2022 : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « ACCENTS DU SUD » ET LA VILLE D'ORTHEZ/SAINTE-SUZANNE**

**Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :**

Dans le cadre des fêtes d'Orthez, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne va intégrer la programmation de l'association « Accents du Sud » portant le Festival Hestiv'Oc dans sa programmation générale le samedi 23 juillet 2022.

Ladite programmation prise en charge par l'association « Accents du Sud » comprend :

- un spectacle pour enfant,
- une déambulation en centre-ville,
- un concert.

L'entrée aux différentes représentations sera gratuite.

La contre-partie de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne comprend :

- la mise à disposition des moyens techniques relatifs à chaque représentation,
- la prise en charge de la prestation de sonorisation et d'éclairage pour le concert,
- la prise en charge des repas et de l'hébergement pour toutes les équipes artistiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne et l'association « Accents du Sud », définissant les modalités du partenariat et les engagements de chacune des deux parties.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 5 juillet 2022  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON

Affiché en Mairie le 11 JUIL. 2022

